



CREPA Bretagne

Centre de REssources Professionnelles
en Architecture



Intégrer une démarche de DEVELOPPEMENT DURABLE dans un projet de construction Niveau 2 : « Construire durable, construire pour l'utilisateur »

Nouvelles attentes des usagers ou réaffirmation de certains de leurs besoins, évolutions du développement durable... vous ont déjà amenés à faire évoluer vos projets de construction ; dans ce contexte et au nom de « l'urgence environnementale », vous avez maîtrisé les impacts énergétiques de la construction en mettant l'accent sur la dimension environnementale du développement durable, les dimensions sociales et économiques étant alors parfois passées sous silence. Pourtant s'il est un métier à même d'appréhender les interactions entre ces trois dimensions du développement durable, il semble que ce soit bien celui que vous exercez !

Mais est-ce si évident dans le contexte actuel de mener un travail de conception qui intègre les trois dimensions de la construction durable ? On se fixe comme objectif d'optimiser la performance énergétique et immédiatement des interrogations surgissent :

- Quid de l'impact des choix énergétiques sur ma conception architecturale (forme, orientation du bâtiment, matériaux) ?
- Dans quelle mesure modifier mon organisation du chantier afin d'atteindre au final la performance véritablement escomptée ?
- Quant au maître d'ouvrage, comment lui faire percevoir positivement les conséquences économiques de ses attentes ?

Forts de vos confrontations aux réalités de la construction durable, c'est décidé vous reprenez les rennes pour gagner en technicité et développer sérieusement vos compétences en management de projet.

A travers ce cycle de formation nous vous proposons de perfectionner votre approche de la construction durable en vous dotant d'outils techniques et opérationnels propres à vous permettre :

- D'évaluer dès la phase d'esquisse les conséquences énergétiques de vos choix techniques et architecturaux
- De procéder à une vraie planification opérationnelle détaillée de l'ensemble d'un projet
- D'apprendre à analyser et parler « coût global »
- D'intégrer une démarche durable en amont et à chaque étape du projet, à l'échelle du bâtiment et du site
- D'analyser les conséquences attendues de la mise en œuvre des politiques issues du Grenelle sur votre cœur de métier afin d'adopter une démarche prospective en matière de construction durable
- D'être prêt à répondre aux attentes de cet « usager éco responsable en devenir ».

Equipés de tels outils opérationnels, il ne manquera plus qu'une chose : construire votre crédibilité et retrouver du plaisir à concevoir.

PROGRAMME

DATES : Avril – novembre 2010

HORAIRES : de 9h à 17h30 soit 42 heures de formation

LIEU : Maison des Associations, RENNES

Nb de places disponibles : 25

TARIF : 1463.21 € HT soit 1750.00 € TTC

Tarif par personne, inclus :

- Les supports de cours et la coordination pédagogique
- L'accès à Crepa Link : interface d'échanges et environnement de travail réservés aux stagiaires de la formation (support de cours, forums, galeries photos, ressources documentaires)
- La restauration

Règlement en 2 fois, voir modalités ci-après.

JOURS	DATES	Contenu des formations	Intervenants
1	29 avril	<p>Maîtriser les conséquences des choix techniques en faveur d'une conception durable</p> <p>Je m'appuie sur ARCHIWIZARD, un outil informatique opérationnel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer, dès la phase d'esquisse d'un projet, les conséquences des choix techniques et architecturaux sur les performances énergétiques d'un bâtiment neuf ou à rénover. • Faire évoluer librement sa conception en intégrant des objectifs de performances énergétiques. 	<p><i>Delphin BRAGA</i> Docteur en énergétique HPC</p>
2	25 juin	<p>Avoir une vision d'ensemble du projet pour maîtriser les interfaces et atteindre les performances souhaitées :</p> <p>J'apprends à procéder à une planification opérationnelle détaillée de l'ensemble d'un projet afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de manager mon maître d'ouvrage dès les premières phases d'expression des besoins, de définition du programme, jusqu'à la livraison du bâtiment • d'assurer une réalisation maîtrisée du projet d'un point de vue technique et économique : gestion des intervenants tout au long des phases de conception et réalisation <p>J'apprends à construire un organigramme de tâches, outil de management et de planification</p>	<p><i>Yvon LE BARS</i> Conducteur de travaux</p> <p><i>Thierry SOQUET</i> Architecte</p>
3	23 septembre	<p>Assurer mon rôle de conseil auprès de mon Maître d'Ouvrage tout au long du projet, maîtriser la conception architecturale et technique ne suffit pas :</p> <p>Je m'investis dans un atelier de définition d'une grille des coûts de conception, réalisation et exploitation d'un projet basé sur l'étude d'un cas concret.</p> <p>J'apprends à parler coût global du projet.</p>	<p><i>Pierre ECOCHARD</i> Economiste consultant Conseil en environnement Bâti Conseil Services</p>

4	21 octobre	<p>Intégrer ma démarche durable en amont et à chaque étape du projet</p> <p>Je vis concrètement un projet du début à la fin pour appliquer mes nouvelles connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition préalable des objectifs et du programme • Application d'une démarche de projet efficace pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte le site : la vie du bâtiment, la vie des espaces extérieurs ○ Identifier les solutions techniques pertinentes (choix de matériaux complexes et isolants...) ○ Vérifier la performance, notamment en termes de confort, d'écogestion, de préservation des ressources... 	<p><i>Sophie BRINDEL-BETH Architecte & Ingénieur Bâtiment</i></p>
5	25 novembre	<p>Intégrer le développement durable dans nos activités : tous appelés à adopter un comportement éco responsable !</p> <p>J'adopte une approche prospective solide pour être pertinent sur le marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des conséquences attendues de la mise en œuvre des politiques issues du Grenelle sur mon cœur de métier • Une opportunité à saisir : renouer le dialogue avec un usager éco-responsable en devenir 	<p><i>Valérie NOUVEL, EVIDENCE Ingénieur Consultant</i></p>
6	26 novembre	<p>Être prêt à répondre aux attentes d'un usager éco responsable en devenir :</p> <p>Je prends du recul, j'articule mes nouvelles connaissances acquises avec mes pratiques actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des dimensions urbaines et sociétales : l'appréhension du site, les nouvelles façons d'habiter et de partager des espaces (jardins, salle...), la place de la voiture... • Zoom sur le projet et la démarche des Matelouères (Rennes) 	<p><i>Bernard MENGUY Architecte & Dominique MOUILLARD So.Re.Im</i></p>

*Coordination pédagogique : Valérie NOUVEL, EVIDENCE, Ingénieur consultant
& Marie LE GOASCOZ, CREPA Bretagne*

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.
- Il peut être pris en charge sous certaines conditions par votre organisme de formation auquel vous devez vous adresser (FIF-PL, OPCA-PL ou autre)
- L'inscription est définitive si elle est accompagnée du règlement TTC **en 2 chèques** qui seront encaissés selon l'échéancier ci-dessous :

MAI	1 ^{er} chèque. Envoi d'un récépissé de versement
DECEMBRE (après la dernière journée de formation)	2 ^{ème} chèque. Envoi de votre facture acquittée

- Annulation du stage par le CREPA Bretagne: les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le CREPA s'engage à réorganiser le stage à une date ultérieure.
- Annulation du stagiaire :
 - Plus de 10 jours avant la date prévue du cycle de formation : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.
 - Moins de 10 jours avant la date prévue du cycle de formation : une retenue de 30% sera effectuée sur le montant total HT du stage.
- Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez nous demander, par simple lettre, que vos coordonnées ne soient plus communiquées à des tiers.



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION DEVELOPPEMENT DURABLE – NIVEAU 2 A renvoyer pour le 20 avril au plus tard

NOM.....Prénom.....Fonction.....

Agence

Adresse.....

CP.....VILLE.....

Tel..... Fax.....

Email.....@.....

S'inscrit à la formation « développement durable – niveau 2 » et joint **2 chèques** de **875.00 € TTC** à l'ordre du CREPA Bretagne.

PLAN D'ACCES



MAISON DES ASSOCIATIONS

6, cours des Alliés
35000 RENNES

→ ACCES

Métro : Station Charles de Gaulle

Bus : Lignes N° 1, 3, 54, 55, 56
arrêt Charles de Gaulle/Colombier

Parking : Charles de Gaulle et Colombier



FONDS DE FORMATION

Pour les demandes de prise en charge, consultez les sites :

www.fifpl.fr

www.opcapl.com